

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi 17 février, à 18h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 05 février 2026

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **16** - votants **17**

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie – CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie – DEJY Guillaume – DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : M FIORONI Stéphane - M. MOULIN Dominique

Pouvoirs de : M. DERAMBURE Reynald à M. CHARPIOT François

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET : Finances - Budget Primitif 2026 - Budget Général

N°20260217-07

Rapporteur : Madame le Maire

Annexe : Néant

Synthèse et exposé des motifs

Le projet de budget principal pour l'année 2026 a été préparé sur la base des résultats anticipés de l'exécution 2025. Il prend en compte les besoins des services pour l'année 2026 en fonctionnement, ainsi que les projets d'investissement envisagés ou déjà en cours.

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à la présente,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ; L 2311-5 ; R 2311-13 ;

VU l'instruction budgétaire M 57 ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 9 février 2026 ;

VU l'avis du bureau municipal du 3 février 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE AVEC DEUX ABSTENTIONS, M. DEJY Guillaume ET M. DU PONTAVICE Quentin

- **ADOpte** le Budget Primitif 2026 du budget général de la commune de Gumeastre en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité ;
- **DIT** que les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2025 s'élèvent à **360 159.11 €** ;
- **DIT** que les restes à réaliser en recettes de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2025 s'élèvent à **460 159.17 €** ;
- **DIT** que le Budget Primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Section	Sens	Chapitre	Inscription budgétaire	Réel Ordre
BUDGET GENERAL				
Fonctionnement				
	Dépenses			
		011 - Charges à caractère général	1 286 710.64	Réel
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 504 788.80	Réel
		014 - Atténuations de produits	48 500.00	Réel
		023 - Virement à la section d'investissement	540 751.49	Ordre
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 880.95	Ordre
		65 - Autres charges de gestion courante	444 197.60	Réel
		66 - Charges financières	52 834.94	Réel
		67 - Charges exceptionnelles	5 000.00	Réel
		68 - Dotation aux provisions	00.00	
		Total Dépenses de Fonctionnement	4 990 664.42	
	Recettes			
		002 - Résultat de fonctionnement reporté	346 510.71	Réel
		013 - Atténuations de charges	27 480.00	Réel
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 376.54	Ordre
		70 - Produits des services	518 649.68	Réel
		73 - Impôts et taxes	510 456.19	Réel
		731 - Impositions directes	1 722 000.00	Réel
		74 - Dotations, subventions et participations	1 331 393.00	Réel
		75 - Autres produits de gestion courante	455 798.30	Réel
		77 - Produits exceptionnels	00.00	
		Total recettes de Fonctionnement	4 990 664.42	
Investissement				
	Dépenses			
		001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté	1 155 130.59	Réel
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 376.54	Ordre
		16 - Emprunts et dettes assimilées	168 740.02	Réel
		20 - Immobilisations incorporelles	426 200.00	Réel
		204 - Subventions d'équipement versées	209 500.00	Réel
		21 - Immobilisations corporelles	1 647 300.00	Réel
		23 - Immobilisations incorporelles	00.00	

26 – Participation et créances rattachées à des participations	1 800.00	Réel
041- Opérations patrimoniales	55 000.00	
Sous total Dépenses d'investissement	3 742 047.15	
Restes à réaliser de l'exercice 2025	360 159.11	
Total Dépenses d'investissement	4 102 206.26	
Recettes		
001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté	00.00	Réel
021 - Virement de la section de fonctionnement	540 751.49	Ordre
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 880.95	Ordre
10 - Dotations, fonds divers et réserves	223 000.02	Réel
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	1 055 130.53	
13 - Subventions d'investissement	1 595 284.08	Réel
16 - Emprunts et dettes assimilées	00.00	Réel
21- Vente de terrain aménagé	65 000.00	
041- Opérations patrimoniales	55 000.00	
27- Autres immobilisations financière	0.02	
Sous Total recettes d'investissement	3 642 047.09	
Restes à réaliser de l'exercice 2025	460 159.17	
Total recettes d'investissement	4 102 206.26	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 19 février 2026,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 23 FEV. 2026
Publié le : 23 FEV. 2026

